

INSCRIPTION

CONDITIONS POUR PRESENTER UNE CANDIDATURE

Candidature au Diplôme d'Université

- Être titulaire, dans son pays d'origine, des diplômes requis pour être admis au cycle national de doctorat en droit (posséder un niveau Master 2).
- Avoir une bonne pratique d'au moins deux langues officielles de l'U.E, dont le Français.
- Être sélectionné par le Conseil scientifique du programme.
- S'inscrire auprès du Service de Master 2 de la Faculté Jean Monnet.

Candidature au programme Gratianus, hors DU

Les étudiants titulaires d'un Master 1 (Bac + 4) peuvent suivre le programme ; ils pourront obtenir une "attestation de suivi", mais ne peuvent prétendre au DU.

- ✓ Les candidats retenus, s'ils possèdent la nationalité d'un des États membres de l'UE, peuvent avoir droit à une bourse SOCRATES.

Le programme peut également accueillir, mais sans bourse SOCRATES, des chercheurs venant d'autres pays.

- Pour toute information ou pour s'inscrire :
dsr@u-psud.fr ou droit.canonique@icp.fr

Droit et Société religieuses
Faculté Jean Monnet
54, boulevard Desgranges
92331 Sceaux Cedex
Tel : 33(0)1 40 91 18 36
dsr@u-psud.fr
www.u-psud.fr/dsr



Faculté de droit canonique
22, rue Cassette
75006 Paris
Tel : 33(0)1 44 39 52 82
Fax : 33(0)1 42 84 17 11
droit.canonique@icp.fr
www.icp.fr/faculte-dedroitcanonique

UNIVERSITY DEGREE *GRATIANUS*

GRATIANUS is a European inter-universities programme for PHD students in Law and Religion and Canon Law. The Gratianus degree is issued by the University Paris XI-Sceaux, in connection with universities of various EU member States, within the ERASMUS agreements. Gratianus above all aims at training young researchers on issues related to Law and Religion. It is in priority – but not exclusively – designed for PHD candidates who are decided on an academic career.

The course takes place in Paris for several months and starts each year on October 1st. It is taught by eminent scholars in Law and Religion from various European universities, partners of the programme, and deal with many issues such as religion and the workplace, religion at school, discrimination, *laïcités*, EU and ECHR law.

Since the creation of this programme in 1991, over 250 students attended it, 80 are now postgraduate with a PHD in Law and many of them still work in the research area or have a position at university.

The main asset of Gratianus is the success in creating a net of young and expert scholars throughout Europe.

The Paris XI Center of Research *Droit et sociétés religieuses* is a frame for those various researches and organizes conferences, seminars and international meetings in connection with the works carried out within the Gratianus Programme.

This Center welcomes PHD students and foreign scholars and supports the enlargement and renewal of the Canon Law as well as the Law and Religion studies.

If you are interested, please visit the website:
<http://dsr.u-psud.fr/index.php?42>



États, Religions, Libertés :

Droits nationaux et européen



Diplôme de l'Université de Paris-Sud, en collaboration avec l'Institut catholique Paris

Programme européen de formation doctorale

DSR
droit et sociétés religieuses



Le Diplôme d'Université GRATIANUS *États, Religions, Libertés : Droits nationaux et européen* est un programme interuniversitaire européen de formation doctorale portant sur le droit des relations Églises-États et les droits internes des religions.

Il est délivré par l'Université de Paris-Sud, en collaboration avec des établissements universitaires d'États membres de l'Union européenne, dans le cadre d'accords Erasmus.

Le programme se déroule à Paris pendant plusieurs mois à partir du 1^{er} octobre de chaque année. Il a pour objectif premier la formation de jeunes chercheurs et s'adresse en priorité - mais non exclusivement - aux étudiants inscrits en thèse de doctorat.

Les jeunes diplômés qui suivent cette formation doctorale poursuivent parallèlement leurs travaux de doctorat.

Depuis sa création en 1991, environ 250 étudiants ont suivi le programme. Près de 80 participants ont soutenu une thèse de doctorat en droit, à Paris ou dans leur université d'origine, thèse parfois préparée en co-tutelle ou en co-direction. Beaucoup poursuivent dans la recherche et la carrière universitaire.

Le centre universitaire de recherche « Droit et sociétés religieuses », Équipe d'Accueil reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, accueille et encadre ces diverses recherches. Les doctorants bénéficient des conférences, séminaires et colloques internationaux organisés en liaison avec les travaux menés dans le cadre du programme GRATIANUS.

ENSEIGNEMENTS

• ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU PROGRAMME GRATIANUS

Histoire du droit canonique et des institutions religieuses
Droits internes des Religions
Droit des relations Églises-États : Financement des cultes, École, Droit du travail, Mariage, Discrimination, Laïcités...
Droit comparé des religions en Europe
Droit communautaire et international
Droits fondamentaux (CEDH)

• LA PARTICIPATION A D'AUTRES ENSEIGNEMENTS DES UNIVERSITES PARISIENNES EST PROPOSEE

• ELABORATION D'UN RAPPORT, A LA FIN DU PROGRAMME GRATIANUS

UNIVERSITES PARTENAIRES

- Universités Paris-Sud
- Institut catholique de Paris
- Paris II Panthéon-Assas

- Université d'Athènes
- Bonn Universität
- Université Libre de Bruxelles
- Cardiff Law School
- Faculté de théologie de Cluj
- Universidad Complutense de Madrid
- Université de Lucerne
- Università degli Studi di Firenze
- Università del Sacro-Cuore di Milano
- Università del Piemonte Orientale
- Tübingen Universität



RECONNAISSANCE ACADEMIQUE DE L'ANNEE DE FORMATION DOCTORALE ET DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) DE PARIS-SUD

VALIDATION DU PROGRAMME

Chaque enseignement donne lieu à une évaluation notée par le professeur. La période annuelle de formation se termine par un rapport sur le sujet choisi par le candidat pour sa thèse de doctorat et sur les recherches menées dans le cadre des séminaires.

OBTENTION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

Le rapport sur le programme et sur l'état d'avancement de la thèse constitue un élément essentiel pour l'obtention du *Diplôme d'Université*.

Voir le règlement des examens du DU :
<http://dsr.u-psud.fr/>

THESE

Les étudiants qui s'inscrivent au DU peuvent s'inscrire, parallèlement, sous certaines conditions, en thèse de doctorat en droit à la Faculté Jean Monnet ou dans leur université d'origine.

Les étudiants bénéficient des conseils de l'un des professeurs du Conseil scientifique du programme et participent à des « réunions de thèses ».